



## SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DE PAYS DE LA BRENNE

### **Petite Brenne** **3 jours / 2 nuits 76 km**

Le cours champêtre de l'Anglin guide cet itinéraire entre deux des plus beaux villages de France : d'abord dans un paysage de bois et de bocage puis sur les plateaux des falaises calcaires qui bordent sa vallée, riche d'orchidées au printemps.

L'itinéraire est jalonné pendant tout le parcours en jaune et rouge.

Cartographie IGN 1/25000 : 2027 Est, 2028 Est, 2027 Ouest, 1927 Est, 1926 Est et 1926 Ouest.

Les possibilités de ravitaillement sont mentionnées à la fin du pas à pas de chaque journée. L'itinéraire traversant peu de villages dotés de commerces, soyez vigilant aux recommandations.

**Nous espérons que ce parcours répondra à vos attentes.**

**Si vous avez des remarques à faire sur l'itinéraire, n'hésitez pas à les communiquer à l'Office de tourisme de Bélâbre qui transmettra au service tourisme du Parc naturel régional de la Brenne.**

## 1<sup>er</sup> jour : Bêlâbre – Oulches 23 km

Départ de l'**office de tourisme de Bêlâbre (1)**. *Il porte le nom d'un jeu de tournoi La Quintaine, au cours duquel les cavaliers devaient frapper de leur lance un mannequin mobile.*

Laisser le **vieux pont à droite**. *Mentionné en 1792 lors de la crue, il a été restauré depuis. Il se compose d'arches différentes. La croix en son milieu indiquerait la limite entre le Poitou et le Berry.* Prendre 20 mètres plus loin sur la droite la **rue Pasteur jalonnée d'anciennes échoppes rappelant le caractère commerçant de la ville**. *Les portes d'entrée basses évoquent des maisons très anciennes.* Arrivé sur la **place de la République**, passer devant **l'église datant du XIV<sup>ème</sup> siècle et reconstruite en 1852. Le clocher-porche de style gothique orne la façade ouest** et remonter la **rue Gambetta**. Passer devant la gendarmerie et continuer en face.

Quitter la **rue Anatole France** en tournant à droite et passer devant le cimetière. Arrivé au relais téléphone, emprunter le chemin à gauche et tourner à gauche 300 mètres plus loin. A la petite route, prendre à droite. Au céder le passage, s'engager à gauche le long de la départementale et prendre le premier chemin à droite. Au bout du chemin, continuer sur la gauche par la piste jusqu'au stop et prendre la départementale environ sur 150 mètres à droite.

Laisser sur la gauche une allée avant de prendre le chemin en lisière de bois et le suivre pendant 1.5 km. Arrivé à la clairière, prendre à angle droit sur la gauche. Emprunter la départementale à gauche sur 200 mètres. A la première intersection, prendre à droite direction **La Palisse**.

Au premier embranchement, prendre à droite. Suivre la piste sur la gauche. Traverser le bois jusqu'à une petite route (gîte équestre de l'**Epineau** au Grand Tremble sur la gauche **(2)**), *centre équestre qui a fait du horse-ball sa spécialité*. Tourner à droite et continuer tout droit. A la croisée de chemins, prendre en face. Longer l'étang, traverser la route pour continuer en face. Suivre toujours la piste principale jusqu'à la route. L'emprunter sur la droite.

Traverser le carrefour en obliquant légèrement à gauche direction **Les Descends (3)**. *Un monument aux morts rappelle la journée du 10 juillet 1944 au cours de laquelle 26 soldats de la FFI furent tués.* Passé les bâtiments de la ferme des Gros Bois, prendre le large chemin sur la gauche qui pénètre dans le bois. Juste avant la route, prendre la deuxième allée forestière sur la droite. Longer **l'étang de Bœuf Mort**. 300 mètres plus loin, tourner à gauche dans le chemin creux. Traverser la piste d'accès à la ferme de Bœuf Mort et continuer sur le sentier bordé de haies. Poursuivre jusqu'à la ferme de la **Commanderie de Saint Nazaire** après avoir laissé un chemin sur la droite. *Cette dernière est rattachée à celle de Lureuil dont le seul témoin restant est le colombier datant du XVII<sup>ème</sup> siècle.* Arrivé à celle-ci, prendre à angle droit à gauche. Longer les bâtiments agricoles par la gauche et poursuivre tout droit vers le bois. Pénétrer dans celui-ci par le sentier qui serpente jusqu'à la rivière. Traverser le Brion à côté du lavoir et remonter en longeant **l'étang communal (4)** (aire de pique-nique) jusqu'à l'entrée du **bourg (5)**.

Appuyer sur la droite en direction de l'église (**gîte de groupe sur la droite et musée + circuit sur les fours à chaux de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse**). *L'industrie chauxfournière était développée dans la vallée de la Creuse à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle.*

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces à Bêlâbre. Attention : l'Auberge du Berry à Bêlâbre est le seul l'hôtel-restaurant de Bêlâbre, en cas de fermeture (dimanche soir et lundi), vous ne trouverez pas d'autres restaurants sur la commune.

## 2<sup>ème</sup> jour : Oulches – Le Blanc 23 km

Départ du gîte d'étape.

De la place, prendre la route en direction de Rivarennnes en passant devant la mairie. Quitter ensuite cette route pour passer à gauche du stade de foot. En sous-bois, à l'intersection en V, piquer à gauche. Continuer par le chemin principal pour rejoindre **Cors**. Sur la place du hameau, continuer en face puis faire un décroché gauche droite pour contourner par la gauche le **château de Cors (6)** *du XV<sup>ème</sup> siècle surplombant la Creuse*. Par un petit chemin virageux, rejoindre la rivière et le **pont (7)** que vous franchissez.

Couper la départementale et la suivre sur quelques mètres à main gauche avant de s'engager à droite dans une rue montante. Couper une voie perpendiculaire pour traverser **Scoury (8)**. Poursuivre sur la D32 jusqu'à l'intersection avec la D24. Emprunter cette dernière sur quelques mètres à gauche avant de bifurquer à droite sur un chemin de terre passant entre les **étangs de Vaulnier (9)**. Au carrefour de 4 chemins en sous-bois, virer à gauche à angle droit. Laisser filer à gauche un premier chemin. Profiter d'un aller-retour sur la chaussée des **étangs Riau (10)** pour le point de vue. Reprendre la piste principale pour rejoindre le bourg de Ciron en passant à gauche du stade de foot.

Couper la départementale et emprunter ensuite la voie verte à main gauche sur 400 mètres. Quitter la voie verte à main droite. Vous passez devant le **château de l'Epine (11)**, *du XIX<sup>ème</sup> siècle sur le site d'un ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Fontgombault et transformé en école Minerva des années 60 jusque dans les années 90* puis à côté de **la lanterne des morts (12)**. *Erigé au XII<sup>ème</sup> siècle, cette colonne de calcaire à 6 fenêtres ogivales, symbole de l'immortalité de l'âme rendait hommage aux morts*. A la route, faire quelques mètres à main droite avant de reprendre à gauche la voie verte que vous suivez sur 2.4 km.

Au niveau de la Boissière, vous avez deux possibilités :

1. Continuer par la voie verte sur 3 km pour rejoindre le bourg de Ruffec,
2. Rejoindre la route départementale que vous suivez à main droite sur 200 mètres avant de la couper pour prendre le chemin à gauche.

Nous vous proposons ce deuxième choix. Continuer encore à gauche pour rejoindre le hameau de **La Roche**. Dirigez-vous vers **Les Demars**. Vous êtes sur le parcours de Promenade et de Randonnée de la commune de **Ruffec**. Passer au fond du **Bois Jachères (13)** *traversé par les eaux de l'étang de St Victor*. A la route, la suivre à gauche puis en face de Les Brousses, s'engager dans le chemin de droite. Laisser filer un premier chemin à gauche emprunter le deuxième. Vous rejoignez la route que vous suivez à droite puis piquer encore à droite avant de bifurquer à votre gauche pour passer à côté de **l'ancienne gare**.

Couper la départementale. Vous passez devant le **prieuré de Saint Martial (14)** *abritant une église considérée comme l'un des grands édifices romans du Berry (visitable sur rendez-vous)*. Repiquer à droite dans la ruelle menant vers l'église.

Traverser la départementale en passant à gauche du restaurant et peu après reprendre à main gauche **la voie verte** sur 8.5 km. *Cette ancienne ligne de chemin de fer le long de la Creuse reliant Le Blanc à Argenton en 1889 et rejoignant la Vienne faisait partie du réseau ferroviaire « l'étoile du Blanc ».* Un km après avoir passé sur le **viaduc de la Villerie (15)**, vous arrivez à **l'ancienne gare du Blanc (16)**. *Inaugurée en 1886, elle est le point de départ, 5 ans plus tard, de nombreuses voies ferrées desservant Poitiers, Tours, Châtellerauld, Argenton et Montmorillon. En 1902, viennent se rajouter la ligne Le Blanc-Argent, dit le BA et en 1904 le tramway jusqu'à Argenton et St-Benoit-du-Sault. De 1920 à 1930, la gare emploie environ 150 personnes, ce qui en fait le plus gros employeur de la ville. En 1940, le trafic voyageur s'arrête et celui des marchandises dans les années 1990.* De là, quitter la voie pour descendre l'avenue Gambetta avant d'arriver à **l'office de tourisme (17)**.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces au Blanc.

### 3<sup>ème</sup> jour : Le Blanc – Bélâbre 23 km

Départ de l'office de tourisme du Blanc.

Rejoindre **l'ancienne gare** en remontant **l'avenue Gambetta**. Dos à l'ancienne gare, poursuivre sur la voie verte à gauche en direction du viaduc. Laisser filer à droite un premier chemin puis un second juste avant **le viaduc (18)**. *Achévé en 1886 et mise en activité en 1889, cet ouvrage long de 528 mètres et haut de 38 mètres au-dessus de l'eau, se compose de 21 arches, 20 piles et 2 culées (pour contenir la poussée des arches). Il ne mesure que 4,5 mètres entre les parapets et ne permettait donc le passage que d'une seule voie. Profiter de la vue sur la ville et la Creuse.*

Couper la route du Blanc à Saint-Aigny. Vous passez ensuite sous le pont de la route entre Le Blanc et Ingrandes. Au croisement en V, poursuivre à main gauche en direction de **Rolnier**.

Franchir la D975 en empruntant la petite passerelle. **Attention à la circulation (19) !** Poursuivre sur la voie verte sur 3.5 km avant de rejoindre le début du **viaduc au-dessus de l'Anglin** pour un point de vue. Descendre par l'escalier à gauche pour rejoindre le bord de la rivière. **Attention aux marches !** Vous êtes arrivé à l'espace pique-nique de **Rolnier (20)** (informations historiques : extraits de l'article de P. Grosjean dans *Les cahiers de l'Anglin*, n° 3, 2015). *Ce hameau, ancien fief de Concremiers, vaut le détour par son patrimoine bâti des XV<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles et son passé viticole. Les demeures remarquables du hameau sont généralement les « maisons aux champs » de notables blancois auxquels ils ont donné leur nom. En longeant le bord de rivière, vous arrivez devant le moulin de Rolnier rebâti en 1872. Dans la ruelle, sur la droite, à travers la haie, on devine une maison forte du XV<sup>ème</sup> siècle flanquée d'une échauguette. Elle appartenait autrefois aux de Poix, seigneurs de Concremiers. Elle défendait le gué. Arrivés à la route, nous vous proposons de quitter momentanément le balisage du GRP de la Brenne pour prendre à gauche et passer devant la demeure dite St Julien du XVIII<sup>ème</sup> siècle construite sur un seul niveau sur cave voûtée, d'où le perron à cinq marches. En levant la tête, vous verrez sur certains toits des pots en terre cuite renversés faisant office d'épis de faitage. Repiquer encore une fois à gauche pour découvrir l'ancienne chapelle du prieuré de Rolnier avec son abside semi-circulaire et ses contreforts datant du XII<sup>ème</sup> siècle. Elle a été transformée en habitation aujourd'hui abandonnée. De l'autre côté du passage se trouve le mur de la propriété de St Julien.*

Revenir sur ses pas pour reprendre le cheminement balisé du GRP de la Brenne.

Au croisement, prendre la route à gauche. *La dernière demeure du hameau sur votre gauche se nomme la Bardinière (propriété privée) du nom de la famille du comte Bardin, vivant au Blanc au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle comporte une maison de maître, passant pour avoir été un pavillon de chasse, flanquée d'une ferme dont les bâtiments sont disposés autour d'une cour rectangulaire. Celui situé à droite de l'entrée de la cour témoigne de son ancienneté par son angle arrondi. Les gonds à l'entrée de la cour laissent supposer l'existence d'un porche avec porte charretière et porte piétonnière. Sur votre droite se trouve le pavillon de chasse monté sur cave voûtée. Il faut imaginer qu'à l'époque les champs actuels aux alentours étaient plantés en vigne. En reprenant le chemin, vous passez à droite du pavillon de chasse, avec sa génoise en bordure de toiture : alternance de rangées de briques plates et de briques semi-circulaires pour créer un débord protégeant les murs de la pluie, tout en donnant du cachet au bâti.*

*En vous retournant, vous apercevez au loin sur votre droite la Besge, autre demeure noble avec son escalier à vis dans la tour coiffée en poivrière. Elle fut construite vers 1703 par les Pigier de La Bruère, dont le conseiller du roi Antoine Pigier fut président du dépôt de sel du Blanc. Elle passa ensuite par mariage aux la Besge de Puynode, d'où son nom actuel. Côté route, il faut imaginer un corps de logis sans étage monté sur terrasse abritant lui aussi une vaste cave voûtée et un four à pain. Cette terrasse est flanquée de deux pavillons carrés aux toitures bombées à quatre pans coiffées de pots de grès retournés. Leur partie supérieure servait de pigeonnier. Les bâtiments de ferme élevés à côté de la demeure ont été reconstruits au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ils sont remarquables par leur hauteur.*

Continuer par le chemin et laisser filer un premier chemin à droite avant de prendre le second. A l'intersection, repiquer encore une fois à droite. Vous passez à gauche de bâtiments agricoles dans le hameau de **Villiers (21)** puis à gauche de *l'ancien monastère de Villiers et son colombier carré du XVI<sup>ème</sup> siècle.*

A la route, prendre en face le chemin descendant. Continuer par le chemin de droite avant de rejoindre la D54 que vous empruntez à droite sur quelques mètres. Engagez-vous dans le chemin à gauche en parallèle de l'Anglin. Poursuivre par le chemin principal en laissant à main gauche un chemin à travers champs. Le **château de Aigues-Joignant (22)**, *sur l'autre rive à la confluence de l'Anglin et de la Benaize date du XV<sup>ème</sup> siècle. Il a joué un rôle lors de la guerre de 100 ans.* Aux abords du **hameau des Poulets**, l'Anglin se rapproche dans un dernier virage. Prendre la D 54 à droite puis emprunter un petit chemin en contrebas longeant les jardins pour rejoindre **Mauvières (23)**. Traverser le bourg en contournant **l'église St Léger** puis à la sortie du village, au niveau du **château de l'Isle (24)**, prendre à droite la D 80 en direction de Saint-Hilaire-sur-Benaize. *La propriété du château de l'Isle du XV<sup>ème</sup> siècle s'étend jusqu'au bord de l'Anglin avec son moulin.* La petite route passe au-dessus de l'Anglin pour serpenter en sous-bois et gravir le coteau. Laisser filer à main droite une piste et peu après dans le deuxième virage, piquer à gauche sur la petite route conduisant à *la maison bourgeoise du XIX<sup>ème</sup> siècle de Boisménard (25).* Poursuivre par la route en laissant à main droite celle peu avant le hameau **Le Chêne** que vous dépassez à main droite. Sur les hauteurs, profiter de la vue donnant sur **l'ancien four à chaux (26)** *au-dessus de l'Anglin au lieu-dit de Peubert. Les fours à chaux ont fonctionné pendant près d'un siècle à partir de 1850.*

A la lisière du bois, poursuivre par le chemin en face descendant à flanc de coteau. Vous arrivez au **moulin des Roches (27)** en bord d'Anglin. *Des grottes creusées dans la roche karstique jalonnent le parcours. Elles ont du servir d'abri pour les hommes, les bêtes et le matériel.*

A la sortie du chemin, poursuivre en face sur la D 54C pour arriver au **hameau de Charneuil (28)**. Au niveau de la place, s'engager entre les maisons que vous longez au plus près. Rejoindre de nouveau le bord d'Anglin par l'escalier. Le chemin se fait étroit par endroits. **Attention aux trous !** Dans le virage, il remonte pour virer à gauche au **Peu Roti**.

A la D 53, prendre en face la petite route qui se transforme rapidement en piste que vous suivez à main gauche. Cette dernière entourée de haies vous conduit à l'entrée du bourg de **Bélâbre** au lieu dit les **Jansons (29)**. Piquez à gauche sur la petite route.

A la D 53, prendre à droite (en face, un aller-retour à **l'écluse de Bélâbre (30)** *le long de l'Anglin mérite un petit détour.*

Couper la D 927 pour continuer à longer les maisons le long de la rivière. A la bifurcation, engagez-vous dans la ruelle de gauche. Vous vous retrouvez sur **l'ancien pont de Bélâbre (31)**. A votre droite, vous apercevez les **vestiges du château détruit en 1930**. *A l'origine, il s'agissait d'un château fort construit au X<sup>ème</sup> siècle détruit et reconstruit à plusieurs reprises. Bélâbre veut dire Bel Arbre en référence au « chastel de Bel Arbre » appartenant au XIV<sup>ème</sup> siècle au duché de Guyenne, fief des Plantagenêts.* Après le pont sur votre gauche, vous rejoignez le point de départ, **l'office de tourisme**.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces au Blanc et à Bélâbre. Attention : l'Auberge du Berry à Bélâbre est le seul l'hôtel-restaurant de Bélâbre, en cas de fermeture (dimanche soir et lundi), vous ne trouverez pas d'autres restaurants sur la commune.